



A 0443603

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur :
Adresse :
.....
.....

Organisme de contrôle : Inspecteur :
Référence : Tél :

Installation contrôlée : Adresse :
.....
.....

Date du contrôle : / /

L'habitant est : ☒ propriétaire ☐ locataire

L'« Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » : ☒ est présente ☐ n'est pas présente

Caractéristiques de l'installation :

Compteur : Classe Q_{max} : m^3/h Fabricant : N° : Index :

Pression de service de l'installation intérieure : mbar

Appareils d'utilisation :	Type	Marque	Puissance nominale
Nombre : 1			
2			
3			
...			

Conclusion :

L'installation neuve :

☒ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre**.
L'essai d'étanchéité donne satisfaction.

La nouvelle partie de l'installation :

☒ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre**.
L'essai d'étanchéité donne satisfaction.

L'installation existante :

☒ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et **est techniquement sûre**.
L'essai d'étanchéité donne satisfaction.

(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les séries de normes NBN D 51 et NBN B 61 et les avis techniques ARGB et Cerga. Ces normes et règles de l'art portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

Prescriptions appliquées

Date : / /



Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle



Je soussigné : Nom : M. Fournier Prénom :
Représentant de l'entreprise : M. Fournier N° de T.V.A. : B206161101
Rue : Rue Walrus N° : 11 Boîte :
Code postal : 97400 Localité : Saint-Denis Tél : 0383 36 87 57 Fax :
(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise :)
Adresse + Tél :

Code postal : 41100..... Commune : Bagny-sur-Loire.....

Blanc: GRD – Rose: Client – Vert: Organisme de contrôle – Jaune: Installateur

**PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION**

ADRESSE DE L'INSTALLATION: Rue De Rosière, 8
1400 Broyes, Namur

PROPRIETAIRE: M. MARQUIN CAROLINE

Adresse: Rue De Rosière, 8 1400 Broyes Namur

DEMANDEUR: Idem

Adresse:

INSTALLATEUR: J. Schier

Adresse: Rue De La Carrière, 14 1400 Namur

TVA ou CI: BE 0146.334.479

- ☐ BTV Antwerpen Tél. 03 216 28 90 btv.antwerpen@bivcontrol.be
- ☐ BTV Brabant-Wallon Tél. 081 65 84 59 btv.brabantwallon@bivcontrol.be
- ☐ BTV Bruxelles Tél. 02 230 81 82 btv.bruxelles@bivcontrol.be
- ☐ BTV Hainaut Tél. 064 33 64 55 btv.hainaut@bivcontrol.be
- ☒ BTV Liège Tél. 04 253 19 72 btv.liege@bivcontrol.be
- ☐ BTV Limburg Tél. 011 42 18 34 btv.limburg@bivcontrol.be
- ☐ BTV Namur / Luxembourg Tél. 083 21 35 27 btv.namur@bivcontrol.be
- ☐ BTV Oost-Vlaanderen Tél. 09 252 45 45 btv.oostvlaanderen@bivcontrol.be
- ☐ BTV Vlaams-Brabant Tél. 016 63 47 45 btv.vlaamsbrabant@bivcontrol.be
- ☐ BTV West-Vlaanderen Tél. 056 70 54 05 btv.westvlaanderen@bivcontrol.be

EAN: _____

Ref.: _____ Compteur n°: _____

Index: _____

DESCRIPTION GENERALE, CARACTERISTIQUES, RECHERCHE ET MESURES:

Date du contrôle: 02-07-2014 Type de contrôle: examen de conformité premier contrôle - visite de contrôle suivant:

(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R. 4.12.2012) (RGIE art. 262) (R.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)

Type d'installation: (Nouvelle) Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - Vente d'habitation - Type locaux: habitation

Début travaux: Fondations avant - après 01.10.81 - Installation électrique avant - après 01.10.81 - 01.01.83 RGIE art. 86

Raccordement: Tension 2 x 230 V Protection raccordement 10kV A

Câble d'alimentation, tableau, princ.: 4 x 10 mm² Inter.gén.: type A3000/630

Type électrode de terre: (boucle) barres-piquets - conducteur horizontal, Schéma (T)

Nombre de tableaux: 1; Nombre de circuits term.: 2; RA: 63A Ohm; RI tot: 700 MOhm

Facteurs d'influences externes: _____

DESCRIPTION: Point

Point de contrôle de la mise à la terre de la ligne
2. Point de contrôle de la mise à la terre de la ligne

CONTROLES effectués : voir verso

INFRACTIONS CONSTATEES ET/OU NOTES:

avant

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE	
Vu le:	
le responsable du distributeur	
nom:	
signature:	

- CONCLUSION** ☒ 1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le changement (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.
- ☒ 2. L'installation n'est pas conforme
- ☒ 3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le:

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE : VOIR VERSO.

L'agent visiteur, Caroline / 1500



pour Le Directeur,